

REVENTE DES LIVRES SCOLAIRES – 2022

LYCEE MALHERBE

Chers Adhérents,

Vous trouverez ci-dessous les dates convenues entre votre établissement et l'ARBS pour la revente des manuels de vos enfants. Nous vous remercions de bien vouloir respecter les horaires indiqués pour faciliter le déroulement des opérations.

Une équipe ARBS sera présente dans votre établissement scolaire aux dates et aux horaires suivants :

Le vendredi 10 juin de 9h à 12h et de 13h à 17h pour les secondes

Le mardi 28 juin de 9h à 12h et de 13h à 17h pour les premières

Le mercredi 29 juin de 9h à 12h et de 13h à 17h pour les terminales

➔ **Une permanence aura lieu le jeudi 30 juin de 9h à 12h et de 13h à 17h pour toutes les classes**

Afin de limiter les contacts et de favoriser les mesures de distanciation, nous mettons à votre disposition sur le site ARBS, 1 formulaire de pré-revente qu'il vous faudra impérativement présenter rempli avec vos livres au moment de leur revente.



Cette revente ne fait pas l'objet d'un remboursement mais d'une annulation de facture due.

Vous avez acheté une collection d'ouvrages scolaires à l'ARBS pour l'année 21/22. Vous avez effectué le règlement partiel de cette commande dans l'attente de la revente de ces mêmes ouvrages en fin d'année scolaire.

Si vous revendez la totalité de vos manuels, vous n'avez pas de complément de règlement à effectuer à l'ARBS. Le montant de cette revente à l'ARBS viendra annuler le reste de la facture.

Consignes à respecter

- Tous les manuels doivent être revendus complets, vidés de tous papiers, annotations au crayon gommées, et réparés si déchirés.
- Les cahiers d'exercices restent votre propriété et ne peuvent pas être revendus.
- Si vous ne pouvez pas revendre les manuels vous-même, faites-vous représenter par une personne de confiance.
- Les livres oubliés, perdus ou non revendus après la dernière permanence de revente dans l'établissement, ne pourront plus être revendus à l'ARBS et seront facturés du montant de la 2^{ème} échéance.

➔ **L'établissement ne pourra en aucun cas revendre les manuels à votre place.**

Cécilia DUVARD
Responsable Exploitation – U4

Siège : 72 Chemin de la Campagnerie CS 55055 – 59705 Marcq en Baroeul Cedex

www.arbs.com – Tél : +33(0)3 20 72 10 43 – Fax : +33(0)3 20 65 08 11

Amiens : 1 Allée de l'Albatros 80440 Glisy – Caen : 13 Rue Karl Probst 14000 Caen
Bordeaux : 3 Rue Ferdinand de Lesseps 33700 Mérignac – Nancy : 150 Rue Jeanne d'Arc 54000 Nancy

ARBS - Association Loi 1901 – SIRET 308 199 728 000 38 – APE 9101Z